



HWEHWEMUDUA

ISSN-L: 3080-1621

ISSN-P: 3080-1613

REVUE HWEHWEMUDUA

Revue des Lettres, Sciences Humaines et Sociales



Université Peleforo GON COULIBALY
UFR Sciences Sociales
Korhogo - Côte d'Ivoire

www.hwehwemudua.net



revue.hwehwemudua@gmail.com

REVUE DES LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

HWEHWEMUDUA



Vol.2, N°1, Février 2026

Site : <https://www.hwehwemudua.net>

Courriel : revue.hwehwemudua@gmail.com

Université Peleforo GON COULIBALY

UFR Sciences Sociales

BP 1328 Korhogo

LIGNE EDITORIALE

Essentielle pour le progrès de la société, les lettres, sciences humaines et sociales jouent un rôle fondamental. Elles permettent de comprendre le passé, d'entretenir la mémoire de l'humanité, de mieux comprendre l'humain dans la société, de développer la capacité d'analyse et de rédaction, d'enrichir les autres sciences et technologies par le questionnement de leurs impacts sociaux, culturels et environnementaux, de mieux anticiper l'avenir avec discernement et humanité, et de construire une société équilibrée. Quoi de mieux que des productions scientifiques pour la diffusion et la promotion des acquis de la recherche, des connaissances. C'est dans ce dynamisme que s'inscrit la revue ***Hwehwemudua***, qui se présente comme une lucarne d'expression, de diffusion et de promotion des résultats de recherche des universitaires.

Le choix du nom de la revue n'est pas anodin. *Hwehwemudua* qui peut être traduit par « bâton de mesure », dans la langue *twi*, est un symbole Adinkra issu de la culture akan. Il représente l'excellence, la persévérance et la qualité du travail. Il rappelle donc l'importance de l'effort et de la détermination pour atteindre l'excellence. Tout comme ce bâton, cette revue est un espace de partage, de diffusion de travaux rigoureusement menés par les universitaires qui y soumettent des manuscrits originaux.

Dans un contexte où les échanges interculturels et interdisciplinaires se font plus que jamais indispensables, la revue en papier et en ligne, ***Hwehwemudua*** qui est une revue pluridisciplinaire à parution trimestrielle, se positionne comme un vecteur de connaissances susceptibles de nourrir le débat, de stimuler l'innovation et de contribuer à l'enrichissement des sciences humaines et sociales, des lettres, langues et des civilisations.

Le Comité de rédaction espère que la lecture de cette revue vous inspirera autant qu'elle l'a animé lors de son élaboration. Que ces pages soient pour vous une invitation à explorer et à enrichir votre regard sur nos sociétés, en perpétuelles mutations.

Le Comité de rédaction

ISSN-L 3080-1621 // ISSN-P 3080-1613

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur scientifique :

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire d'Archéologie, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

Directeur de publication :

KOUAKOU N'dri Laurent, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Rédacteur en Chef :

N'GORAN Kouadio Adolphe, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Secrétaire d'édition :

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Secrétaire adjoint d'édition :

KOFFI Amani, Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Trésorier :

ATCHIE Amon Guy Serge, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Webmaster :

KOUAKOU Kouadio Sanguen

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ALLOKO N'guessan Jérôme, Directeur de recherches de Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire.

ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

ASSANVO Amoikon Dyhie, Maître de Conférences de Linguistique, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

BAHA Bi Youzan Daniel, Professeur Titulaire de Sociologie, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

BAMBA Mamadou, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

BATCHANA Essohanam, Professeur Titulaire d'Histoire, Université de Lomé, Togo

BEKOIN Raphael Tanoh, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

BIRBA Noaga, Maître de Conférences d'Archéologie, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso

BROU Cho Julie Eunice, Maître de Conférences d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

FAYE Ousseynou, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop, Sénégal

GAYIBOR Théodore Nicoué Lodjou, Professeur Titulaire d'Histoire, Université de Lomé, Togo

GOLE Koffi Antoine, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches d'Histoire, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Burkina-Faso

KOFFIE-BIKPO Céline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KONE Issiaka, Professeur Titulaire de Sociologie, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

KONIN Severin, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KOUADIO N'Guessan Jérémie, Professeur Titulaire de Linguistique, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KOUAKOU N'dri Laurent, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

KOUAME Aka, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire d'Archéologie, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

KOUASSI N'Goran François, Directeur de recherches de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

KOUDOU Dogbo, Maître de Conférences de Géographie, Université Péléforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

LATTE Egue Jean Michel, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

MIAN Newson Kassy Mathieu Assanvo, Maître de Conférences d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

NENKAM Chamberlain, Maître de Conférences d'Histoire, Université de Yaoundé, Cameroun

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire

SANGARE Abass Souleymane, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

SILUE Pébanagnanan David, Maître de Conférences de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

SINAN Adama, Maître de Conférences de Sociologie, Université Peleforo GON COULIBALY

SOHI Blesson, Maître de Conférences d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

SOTINDJO Dossa Sébastien, Professeur Titulaire d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

COMITÉ DE LECTURE

AGUIE Yhattey Hervé Thierry, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY

ANGOUA Adjé Séverin, Maître de Conférences d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

AYEMOU Kadjomou Ferdinand, Maître-Assistant d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

BAKAYOKO Yaya, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

BAMBA Fatoumata, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

BANGALI N'goran Gédéon, Maître de Conférences d'Histoire, Université Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

BOUHO Gnionté Armel, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

COULIBALY Kassoum, Maître-Assistant de Philosophie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

COULIBALY Moussa, Maître-Assistant de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

COULIBALY Wayarga, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

COULIBALY Yalamoussa, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

GOULEDEHI Kinva Via Jean Alda, Assistant d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KABA Brahim, Maître-Assistant d'Histoire, Université Julius Nyerere de Kankan, Guinée

KABORE Adama, Assistant d'Histoire, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso

KANE Métou, Maître-Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KAZIO Didjè Jacques, Assistant d'Archéologie, Université de Bondoukou, Côte d'Ivoire

KEWO Zana, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

KONE Bassoma, Maître-Assistant de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

KONE Diloman, Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KONE Kapiéfolo Julien, Maître-Assistant de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

LAGO Blé Angelin, Maître-Assistant d'Histoire, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

LOUKOU Yao Serges Bonaventure, Maître-Assistant d'Archéologie, Université cheikh Anta Diop, Sénégal

MENE Yao Fabrice-Alain. Davy, Maître-Assistant d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

OKOU Kouakou Norbert, Maître-Assistant de Sociologie, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

OUATTARA Brahim, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

OUATTARA Lancina, Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

OUEDRAOGO Serges Noël, Maître-Assistant d'Histoire, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso

SEKA Jean-Baptiste, Maître de Conférences d'Histoire, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

SIDIBE Nohan, Maître-Assistant d'Histoire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistant d'Archéologie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

TRAORE Bakary, Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

VIDO Arthur, Maître de Conférences d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

YAO Akpolè Daniel, Maître-Assistant de Philosophie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

YEO Mamadou, Maître-Assistant d'Histoire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

ZADOU Zidy Armand Didier, Maître de Conférences d'Anthropologie, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

SOMMAIRE

1. **L'héroïsation des figures africaines dans la poésie de Senghor, ABDOULAYE DIONE,**.....1-15
2. **Variabilité climatique et vulnérabilité de la biodiversité montagnarde dans l'espace urbain de Man (ouest de la Côte d'Ivoire), OI KAMENAN GERMAIN KAMENAN, GUITRY ABEL BOLOU, DOTANAN TUO,**.....16-33
3. **Laurent Pokou, une aptitude footballistique innée : introspection dans l'antre d'un imaginaire collectif, GROYOU ARNAUD FABRICE,**..... 34-46
4. **Rôle du chef coutumier de Baye « massaké » en milieu Dafing du Mali dans la gestion des crises sociales et environnementales, AMADOU SENOU, ELMAHMOUD AG AHMED, MOUSSA Dit MARTIN TESSOUGUE,**..... 47-61
5. **Sites archéologiques du Bawol au Sénégal : un patrimoine méconnu et problématique de sauvegarde, KHADY NDOYE, IBRAHIMA KHALILOU DIAGNE, NDONGO FAYE,**.....62-80
6. **Evaluation du risque de transmission de maladies vectorielles dans les hôtels de la ville de Boundiali, BISSOU GUIKAHUE DANIEL, BAMBA LAZENI,**..... 81-92
7. **Déterminants de la pratique des mutilations génitales féminines parmi les femmes de 15 - 49 ans au Tchad, JUSTIN DANSOU, ROGER ATTEMBA, ALPHONSE MINGNIMON AFFO, JACQUES ZINSOU SAIZONOU, PACOME EVENAKPON ACOTCHEOU,**.....93-104
8. **Externalisation et gestion migratoire en Afrique subsaharienne : une ambiguïté dans la prise en charge des migrants de retour à Abidjan (Côte d'Ivoire), TALIBET KOUACOU YVES-RHODRIGUE KONAN,**.....105-117
9. **« Fronts de mer » et « Fronts de terre » : stratégies d'implantation militaire française en Afrique de l'ouest (XV^e-XXI^e siècles), LAMINE FAYE, IDRISSE BÂ,**.....118-131
10. **Le mythe de la justice sociale : comment les inégalités économiques perpétuent l'injustice sociale, BOTTY BI NAGA LANDRY,**.....132-142
11. **Humanités et crise sahélienne : entre discrédit contemporain et nécessité anthropologique, MARCEL GUIGMA, TEGAWENDE LAZARD OUERAOGO,**.....143-157

12. **Des actes honorifiques : un pan de la diplomatie entre les cités grecques d'Asie et d'Europe à l'Epoque Classique**, OUOLLO ADAMA TOURE, KOFFI ARCEL BOUSSOU,.....158-173

13. **Dynamiques comparées de la performance touristique au Mali et au Sénégal (1995–2021) : fréquentation, offre hôtelière et contribution économique**, OUSMANE GUEYE, MOUSSA Dit MARTIN TESSOUGUE, EL. HADJI MAMADOU NDIAYE, CHEIKH SAMBA WADE,.....174-199

14. **L'émergence des motos Jakarta dans la ville de Louga au Sénégal**, BABACAR MBAYE, CHEIKH SAMBA WADE, EL HADJI MAMADOU NDIAYE,..... 200-213

15. **La décentralisation à l'épreuve du terrain : pratiques participatives et obstacles dans la commune urbaine de Kissidougou**, BERNARD LENO, AMARA KEITA,.....214-226

16. **L'esclavage et la liberté chez Sartre et Chamoiseau : étude comparée de *les mouches* et *l'esclave* *vieil homme* et *le Molosse***, VICTOR TERFA ATSAAM (Ph.D),..... 227-240

17. **La contribution de l'association cotonnière coloniale (ACC) au progrès cotonnier en Côte d'Ivoire de 1908 à 1939**, DIBY AYA EDWIGE MARCELLE,..... 241-257

18. **Valorizing black women in ERNEST J. GAINES' *a lesson before dying***, EMMANUEL N'DEPO BEDA,.....258-275

19. **Culture d'entreprise et marginalisation syndicale : cas du comité d'action sociale et d'innovation (CASI) de la société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG)**, JUDICAËL DIAMBOUNAMBATSI, ERIC ONDO-MENIE,.....276-292

20. **Profils sociodémographiques et trajectoires migratoires des livreurs de pain à Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire) : analyse des conditions d'exercice d'un emploi informel**, OUATTARA MOHAMED ZANGA,.....293-310

21. **Savoirs locaux, action humanitaire et co-construction du développement rural dans un contexte de crise : l'approche du Catholic Relief Services (CRS) dans l'arrondissement de Mokolo (MAYO-TSANAGA, extrême-nord Cameroun)**, SAMUEL KOLÉKOLÉ DOUZONG,.....311-327

EXTERNALISATION ET GESTION MIGRATOIRE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : UNE AMBIGUÏTÉ DANS LA PRISE EN CHARGE DES MIGRANTS DE RETOUR À ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE)

TALIBET KOUACOU YVES-RHODRIGUE KONAN

Géographie de la population (Migration)

Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

talibet16@gmail.com

Résumé

L'externalisation est généralement examinée du pont de vue de l'extension des frontières et de la sous-traitance de la gestion des mouvements migratoires à l'échelle du bassin méditerranéen. Un autre pan pourtant souvent inconsiderée est notamment l'accompagnement financier via des fonds mis à la disposition de l'ensemble des pays africains pour soutenir leur développement ; contribuant ainsi à la réinsertion des migrants de retour. S'inscrivant dans cette dynamique, la Côte d'Ivoire, pays d'Afrique de l'Ouest ayant enregistré 15 595¹ retours volontaires de ses ressortissants entre 2017 et 2022 selon l'OIM, voit se poser avec acuité la problématique de leur réintégration, particulièrement dans la ville d'Abidjan. L'objectif de ladite étude est d'identifier les facteurs limitant du processus de réintégration socioéconomique des migrants ivoiriens irréguliers de retour en Côte d'Ivoire, en dépit de multiples actions déployées dans le cadre de l'Initiative Conjointe UE-OIM². Pour atteindre cet objectif, l'arsenal méthodologique convoqué s'appuie non seulement sur une recherche documentaire qui analyse des données quantitatives produites par l'OIM³, la DGIE⁴ et l'ARM-CI⁵ ; mais aussi à travers une approche qualitative basée sur des entretiens semi-directifs exécutés auprès de ces structures, en plus de ceux effectués auprès d'une trentaine de migrants par la technique de boule de neige et de choix raisonnée. Ainsi, les résultats obtenus mettent en exergue une relative mitigation autour de la réinsertion socioéconomique résultante à la fois d'un mécanisme institutionnel et organisationnel approximativement fragile et frigide, et des stratégies individuellement difficiles à la fondation d'une tentative migratoire à nouveau exprimée et exécutée.

Mots clés : Retour – Réinsertion socioéconomique – Migration – Migrants irréguliers – Abidjan

OUTSOURCING AND MIGRATION MANAGEMENT IN SUB-SAHARAN AFRICA: AN AMBIGUITY IN THE CARE OF RETURNING MIGRANTS IN ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE)

Abstract

Outsourcing is generally examined from the perspective of border expansion and the subcontracting of migration management across the Mediterranean basin. However, another aspect is often overlooked: financial support through funds made available to all African countries to bolster their development, thereby contributing to the reintegration of returning migrants. Within this context, Côte d'Ivoire, a West African country that recorded 15,595 voluntary returns of Ivorian nationals between 2017 and 2022

¹ OIM

² FFUE : Fond Fiduciaire d'urgence pour l'Afrique de l'Union Européenne

³ Organisation Internationale pour les Migrations

⁴ Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur

⁵ l'Association pour la Réinsertion des Migrants de retour en Côte d'Ivoire

according to the IOM, faces a critical issue of their reintegration, particularly in the city of Abidjan. The objective of this study is to identify the limiting factors in the socioeconomic reintegration process of irregular Ivorian migrants returning to Côte d'Ivoire, despite the numerous actions deployed within the framework of the EU-IOM Joint Initiative. To achieve this objective, the methodological approach employed relies not only on documentary research analyzing quantitative data produced by the IOM, the DGIE, and the ARM-CI, but also on a qualitative approach based on semi-structured interviews conducted with these organizations, in addition to interviews carried out with approximately thirty migrants using snowball sampling and reasoned choice techniques. The results highlight a relative slowdown in socioeconomic reintegration resulting from both a somewhat fragile and inflexible institutional and organizational mechanism, and the individual challenges faced by migrants in re-establishing their migration attempts.

Keywords: Return – Socioeconomic reintegration – Migration – Irregular migrants – Abidjan

INTRODUCTION

Les préoccupations et enjeux inhérents aux migrations revêtent selon le contexte spatio-temporel une importance capitale. Parmi les sphères régionales concernées, l'Europe est progressivement au cœur des bouleversements majeurs issus de multiples orientations de sa politique migratoire. À partir des années 1990, les pays de l'Union Européenne tentent de contrôler la migration au-delà de leurs frontières via une délocalisation hors d'Europe de la procédure d'examen de l'asile, suivi d'un changement opéré au cours des années 2000 de la géographie des accords migratoires pour ne concerner d'abord que l'Afrique du Nord (Thiollet H., 2024, p.2). La mise en place des *hotspots* le long des frontières considérées comme « à risque » en Italie et en Grèce (Volossatch, 2021, p. 7), ainsi que la création en décembre 2015 du « Fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière » dans le cadre du plan d'action de La Valette, procèdent directement de l'agenda européen en matière de migration défini en mars 2015 (Carlier & Crépeau, 2017, p. 469). Ensemble, ces dispositifs visent à renforcer la politique d'externalisation migratoire de l'Union européenne, cette fois tournée vers les pays d'Afrique subsaharienne. La contrepartie financière mise à la disposition de l'ensemble de ces pays s'inscrit de ce fait non seulement dans une approche stratégique publiquement globale d'extension de contrôle et du filtrage des mouvements en amont de la méditerranéen, mais aussi dans celle favorable à l'aide au développement, au retour et à la réinsertion socioéconomique. En effet, cette première approche repose sur l'hypothèse selon laquelle soutenir le développement des pays d'origine dissuaderait les candidats à la migration de quitter leur territoire, les incitant plutôt à y demeurer (CE, 2005, cité par Bacon & Robin, 2018, p. 6). La seconde, pour sa part, souligne l'engagement des États à « renforcer la coopération afin de

faciliter le retour et la réintégration durable des migrants irréguliers » (Processus de Rabat, 2016, p. 2).

La Côte d'Ivoire, un pays de la sous-région ouest africaine, s'aligne sur cette logique verticale de coopération en matière de gouvernance des migrations, au regard d'une part du bondissement du nombre de personnes se déclarant de la citoyenneté ivoirienne qui arrivent sur les côtes italiennes estimé à 13 000, soit une hausse de près de 230 % entre 2015 et 2016⁶ (Nanquette A., 2020, p.1). D'autre part, en raison de leurs parcours migratoires empreints de pires formes de violence et de précarité socioéconomique, les migrants irréguliers rapatriés des espaces sociaux de transit se voient proposer, pour leur retour au pays, un package d'assistance à la réinsertion dans le tissu social et économique dans le contexte du projet d'aide et d'intégration initié par l'OIM (OIM, 2017, 2018). Jusqu'en juillet 2020, un tiers des migrants de retour avaient bénéficié d'une aide au démarrage d'une activité génératrice de revenus : 1200 ont bénéficié d'un projet collectif ou communautaire, et 850 d'un projet individuel ; les 166 projets communautaires mis en œuvre en Côte d'Ivoire représentaient 62% du total des projets communautaires soutenus par l'Initiative Conjointe dans toute la sous-région (Cros S. et Altai Consulting, 2021, p.17).

Cependant, de nombreuses controverses persistent relativement à la crédibilité et à la fiabilité du processus de réintégration socioéconomique des migrants ivoiriens irréguliers de retour relativement aux multiples actions déployées. En d'autres termes, beaucoup de projets ont connu ou se heurtent encore à des difficultés apparues au cours de la première année d'exercice pour un tiers d'entre eux et un autre tiers ne survivent que le temps d'une année avant de voir apparaître des problèmes dans le développement des activités de leurs promoteurs ; tandis que les autres projets n'ont vu les difficultés apparaître que plus tard, à partir de la troisième année d'existence. (Ndione B. et Lombard J., 2004 p.17). De même, pour beaucoup, la photographie de leur statut occupationnel, avant leur départ n'a pas évolué, pire s'est renforcé avec le traumatisme subi sur les routes de la migration et un retour forcé, sinon, volontaire pour peu d'entre eux (Bamba L., 2022, p.61).

Ainsi, pourquoi le processus de réintégration socioéconomique des migrants ivoiriens irréguliers de retour s'est heurté à des obstacles dans cette phase de sa réalisation, en dépit de multiples actions déployées dans le cadre de l'Initiative Conjointe UE-OIM ?

⁶ Quatrième position des pays d'origine d'Afrique de l'Ouest et centrale

Par conséquent, l'objectif qui guide cette étude est d'identifier les facteurs limitant du processus de réintégration socioéconomique des migrants ivoiriens irréguliers de retour en Côte d'Ivoire, en dépit de multiples actions déployées dans le cadre de l'Initiative Conjointe UE-OIM.

1. Méthode de collecte et de traitement de données

1.1.Méthode de collecte de données

La méthode de collecte mobilisée trouve leur enracinement dans une collecte de données quantitatives obtenues via essentiellement une recherche documentaire d'un côté et de l'autre celles des données qualitatives issues d'entretiens semi-directifs exécutés auprès de ces structures concernées, en plus de ceux effectués auprès des migrants irréguliers de retours à Abidjan. De prime abord, l'ensemble des documents consultés sont notamment des comptes rendus d'activités, des rapports d'études, des fiches de synthèse qui exposent l'ensemble des différents projets de retour et de réintégration des migrants irréguliers exécutés à Abidjan et incluant le dispositif de prises en charges, y compris les chiffres afférents des réintégrés dans le tissu socioéconomique. Ensuite la dimension qualitative de l'étude s'est caractérisée par des enquêtes de terrain effectuées auprès des acteurs institutionnels et organisationnels à savoir ceux de la Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur ; de l'Organisation Internationale pour les Migrations et de l'Association pour la Réinsertion des Migrants de retour en Côte d'Ivoire (ARM-CI). Il s'est agi en effet de questionner concrètement les actions menées en faveur de la réinsertion des jeunes migrants de retour, les secteurs d'activités financés, les montants de financements correspondants, etc. Enfin, trente (30) migrants irréguliers de retour ont été interrogés par la technique de boule de neige selon le choix raisonnée basée sur les critères tels que le sexe, l'âge, la situation matrimoniale, la période de retour et le quartier de résidence (Abidjan) ; district situé au Sud de la Côte d'Ivoire, par ailleurs territoire d'immigration et d'émigration depuis quelques années (*figure 1*).

Figure 1 : Localisation de District Autonome d'Abidjan

Source : District Autonome d'Abidjan, 2025, 1/50 000

Le processus de retour et de réintégration, les financements des projets, le suivi de ces projets, la durée et la résistance du projet, l'impact de ces projets sur l'effectivité de leur réintégration sont autant de questionnements adressés à ces migrants.

1.2.Méthode de traitement de données

Le traitement des données s'est bâti à partir des données issues des entretiens réalisés à la fois auprès des acteurs institutionnels et organisationnels concernés que ceux effectués auprès des migrants ivoiriens irréguliers de retour. Ces informations ont donné lieu à une retranscription des différents enregistrements réalisés et obtenus lors de la collecte des données sur le terrain. Une analyse de contenu thématique y a par la suite été adjointe.

2. Résultats

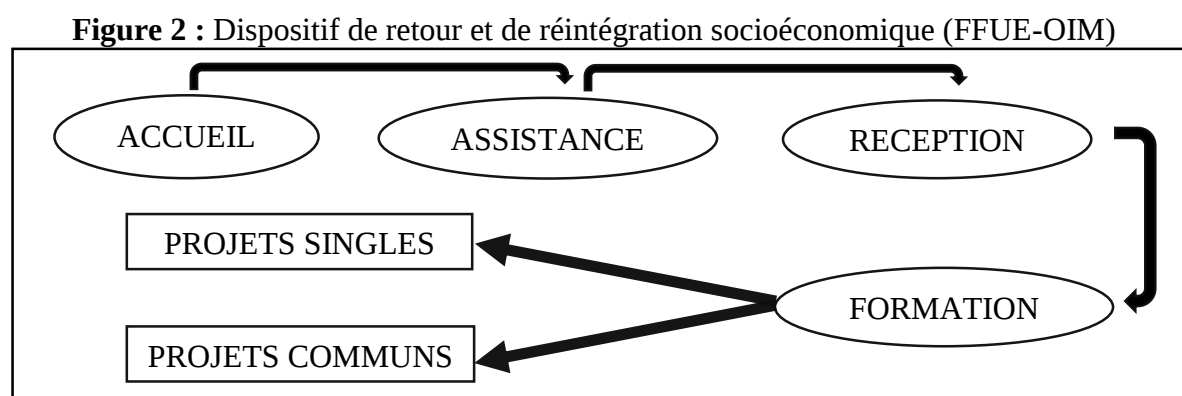
Les résultats de cette étude s'articulent essentiellement autour du dispositif de retour et de réintégration d'une part et d'autre part de ses impacts concrets sur les retours volontaires.

2.1.Dispositif de retour et projets de réintégration socioéconomique

Le retour des migrants ivoiriens s'inscrit dans le prolongement des conclusions du sommet de la Valette donnant lieu à la mise en place du FFUE-OIM dont les activités ont débuté à partir de 2015 pour certains pays africains et de 2017 pour la Côte d'Ivoire. Le dispositif de retour mis en place s'organise à cet effet autour d'une coopération renforcée entre les acteurs institutionnels et organisationnels aussi bien ceux de la Côte d'Ivoire que ceux des pays magrébins concernés. De prime abord, à l'arrivée des migrants, une prise en charge

additionnellement courte et brève est effectuée suivant sept (7) étapes en fonction de la gravité des cas physiquement et psychologiquement affectés. L'enregistrement, l'allocation de pécule d'appui⁷ pour couvrir les besoins plus urgents et la mise en contact avec leurs familles, la distribution de kits alimentaires et non-alimentaires, l'identification des besoins vitaux et appui d'urgence⁸, l'explication des prochaines étapes du processus, l'hébergement d'urgence disponible⁹ et le transfert vers un centre d'accueil ou en famille/amis.

Vient par la suite l'étape de la réintégration dont le processus se déploie par palier : Réception, Formation et Financements orientés vers deux types de projet (*figure 2*).



Source : OIM, 2020 et Konan Talibet, 2021

Cette figure met en exergue surtout le dispositif de réintégration socioéconomique des migrants après l'accueil et l'assistance fourni par le dispositif de l'OIM et accompagné par plusieurs autres acteurs¹⁰. Tandis que la phase de réception consiste en des échanges réguliers entre les personnes retournées et les agents concernés (OIM, Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur) en vue de définir conjointement un projet durable, la seconde phase vise à déterminer la formation afférente la plus appropriée. Celle-ci est établie en fonction du type de projet choisi par le migrant, de sa motivation, de ses compétences et de son lieu de résidence. En outre, les projets singles sont exclusivement orientés en faveur des plus vulnérables, c'est-à-dire les plus affectés par ce phénomène notamment les femmes à l'image K.¹¹ (*Photo 1*); ainsi

⁷ 165 000 FCFA/personne

⁸ Médical, psychologique, autres vulnérabilités

⁹ 1 à 4 jours

¹⁰ MAEIAIE (Direction Générale des ivoiriens de l'Extérieur), MFE (à travers la Direction de la Protection de l'Enfant); MCNSLP (à travers le Comité National de lutte contre la traite des Personnes); MIS (l'Office National d'État Civil et de l'Identification de Côte d'Ivoire et de la Direction de la Politique Scientifique) MPJIPSC (Agence Emploi Jeune et l'Office du Service Civique National); MENA (Direction des Écoles, Lycées et Collèges); METFPA (Direction de l'Appui et de l'Insertion Professionnelle et de l'Agence de Formation Professionnelle); MESRSCI (Direction de l'Enseignement Supérieur); MSHPCMU (Direction de la Médecine Hospitalière de Proximité).

¹¹ Âgée de 32 ans, en couple, résidant à Treichville, restauratrice, de retour en 2019 et qui est repartie avant de retourner définitivement en Côte d'Ivoire, après le discours raciste du Président Tunisien.

que les projets communs tels que celui de cet enquêté K.¹² et de ses condisciples (*Photo 2*) sont beaucoup privilégiés, en raison de leur durabilité et de leur rentabilité à un plus grand nombre sur la base d'un référencement des opportunités d'activités. Ces deux photos exposent les différentes activités réalisées par ces migrants.

Photo 1 : Culture de la Tomate



Source : Konan Talibet, 2021

Photo 2 : culture de la salade, du palmier et l'élevage



Source : Konan Talibet, 2021

La photo 1 présente une culture hors sol pratiquée individuellement. la seconde pratiquée collectivement affiche plusieurs activités à savoir l'élevage de la volaille, les plans de palmiers, la tomate et la salade. Les chiffres obtenus indiquent par contre qu'entre janvier 2017 et décembre 2022, la période d'exécution du FFUE-OIM¹³, ce sont 12 595 migrants ivoiriens qui ont bénéficié de retour volontaire, 8 225 d'hébergement, 2 622 d'assistance médicale, 3 729 de suivi psychologique et 7 171 de réintégration ; avec un focus sur 406 d'entre eux victimes de traite et 267 mineurs non accompagnés¹⁴. Alors que 69% des hommes et 31% des femmes composent l'ensemble des personnes retournées, le Maroc et la Tunisie sont classés en 2^e et 3^e position des pays de retour derrière le Niger sur la base du profil sociodémographique des migrants ivoiriens assistés dont 74% et 17% sont respectivement célibataires et en union libre ainsi que les niveaux secondaire, primaire et sans instruction correspondent respectivement à

¹² Âgé de 41 ans, Célibataire, résidant à la Riviera Anono, commerçant de pièces détachées, de retour en 2020.

¹³ Financé par l'Union Européenne et exécuté par Organisation International pour les migrations

¹⁴ Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), mars 2025

40%, 22% et 19%¹⁵. De même, les secteurs d'activités et les lieux d'implantation des AGR¹⁶ varient en fonction des principales villes de retour. En effet, 52% de ces activités sont installées à Abidjan (36% hommes et 19% femmes), suivi d'une fixation d'autres activités dans d'autres localités, y compris Daloa pour 10%¹⁷, dans les secteurs du commerce (63%), des services (16%), de l'élevage (13%), du BTP (4%), du transport (2%) et de l'Agriculture (2%)¹⁸.

Toutefois, en dépit des financements importants mobilisés et investis pour la mise en œuvre de plusieurs de ces projets, plusieurs plaintes et insatisfactions subsistent quant à la réinsertion socioéconomique de ces migrants de retours.

2.2. Les controverses de la réintégration socioéconomique

Des facteurs exogènes et endogènes ont énormément contribué aux contradictions signalées.

2.2.1. Facteurs exogènes : vague importante de retour et la COVID

Primo, les vagues importantes de retours volontaires des migrants ivoiriens du Maghreb ont relativement déséquilibré le dispositif encore expérimental de ce vaste projet en faveur des pays du Sud, y compris la Côte d'Ivoire. En effet, débuté en 2017 avec l'arrivée des premiers vols charters de 2 169 migrants ivoiriens; suivie en 2018, en 2019, en 2020, en 2021 et en 2022 des arrivées respectives de 3 135, 2 204, 981, de 1 766 et de 2 340 ivoiriens, les retours volontaires ont buté sur un dispositif non véritablement testé à la hauteur de ce nombre pléthorique¹⁹. En d'autres termes entre 2017 et 2022, ce sont près de 12 595 migrants qui ont non seulement rejoint la Côte d'Ivoire, mais qui sont venus également éprouver le mécanisme encore embryonnaire ou fragile qui soutient le processus de réintégration. Un responsable institutionnel illustre bien cette situation en expliquant ceci :

C'était un début et on sentait l'engagement de l'organisation à vouloir mener à bien ce projet. Étant partenaires dans ce processus, la plupart des actions concrètes de réinsertion étaient gérées par eux... mais le constat qu'on a fait c'est que les choses évoluaient lentement et le dispositif mis en place a fini par exploser vu le nombre croissant des migrants. Ils ne s'y attendaient pas.

Un autre responsable d'une association de la place continue dans ce sens : « À mon avis c'était pas programmé. Ils étaient obligés d'improviser, de s'adapter... et ça n'a pas été du tout aisé ».

¹⁵ Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), mars 2025

¹⁶ Activités Génératrices de Revenus

¹⁷ Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), mars 2025

¹⁸ Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), mars 2025

¹⁹ Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), mars 2025

Les propos de ces derniers montrent donc l'instabilité due au débordement du système qui a fini par impacter et faire échouer des AGR et donc l'ensemble du dispositif mis en place.

Deuxio, la COVID en 2019 est venue aussi brusquer et altérer drastiquement les actions et activités de réinsertion socioéconomique marquées par la mise en place de différents projets. Ces derniers sont en réalité ceux privilégiés par les exécutants pour permettre non seulement de faciliter le travail de groupe, mais de réintégrer un grand nombre de migrants dans le tissu social et économique. L'apparition de cette pandémie ainsi que les restrictions sanitaires ayant secoué les relations humaines et sociales ont déséquilibré l'ensemble des projets communautaires. La baisse des activités économiques et la récession économique dues à cette maladie ont finalement périclité de multiples occupations sociales et dispersés conséquemment chacun des migrants, à l'instar de T.²⁰, une migrante de retour qui s'est exprimée en ces termes :

Nous, quand on est arrivé, on a dit que les projets-là, c'est collectif. Le premier groupe des projets collectifs a commencé sur nous, les gens de 2018, les gens de 2019. Après ça maintenant, quand Covid est arrivé, ça a mélangé tout. Toutes les activités qu'on a fait en groupe, beaucoup ont échoué.

Comme cette migrante, d'autres ont été confrontés à cette réalité similaire ; d'où l'échec de ces projets.

2.2.2. Facteurs endogènes : inadéquation compétences – offres et manque de monitoring

Dans un premier temps, le noïement des actions organisationnelles en faveur des migrants est à l'origine de l'inadéquation entre les compétences initiales et l'offre de projets proposée. En effet, la plupart des migrants ont développé des acquis et des savoirs faibles leur permettant d'exercer leurs activités avant leur départ d'Abidjan, espérant éventuellement ainsi poursuivre dans ce champ de connaissances, si la condition du retour s'avérait être une réalité. Cependant, la priorisation des projets communs au détriment des projets individuels a bouleversé la donne ; marqué par une rupture dans leur élan de stabilisation. Les activités clairement identifiées et situées à l'extrême droite de la photo 2 ci-dessus, n'ont pas perduré ; aucune d'elles n'ont survécu dans le temps. La mixture des compétences rendait difficile, voire impossible la coexistence et la collaboration. La déclaration de A.²¹ justifie bien cette position:

Après la formation en entrepreneuriat, on ne nous a plus rappelé. C'est après 2 ans qu'ils nous ont contacté, en 2019 ; et c'était avec l'appui de Care international, où on était 5 sur le projet. Vu que moi j'étais dans la vente de produits cosmétiques, les autres ont choisi un projet de la vente de friperies, il y avait deux couturiers parmi nous. Mais c'était des trucs différents, on avait pas les mêmes objectifs. Donc ça n'a pas donné.

²⁰ Âgé de 36 ans, Marié, Exerçant dans la quincaillerie, résidant à Yopougon et arrivée depuis 2019.

²¹ De retour depuis 2019, âgée de 35 ans et réside à Bingerville, en couple et commerçante de produits cosmétiques

Le déficit d'alchimie professionnel a occasionné des frustrations, des malentendus et ainsi favorisé un insuccès des projets communs.

Dans un second temps, un autre facteur concourant à la déconvenue des actions de réintégration réside dans le manque de monitoring des AGR. La multitude d'activités financée par le prisme du FFUE en termes de création de projets communs et individuels a été une bouffée d'oxygène pour l'ensemble des migrants ; qui pour beaucoup avaient tout perdu, subi le rejet et les moqueries des proches. Tandis que certains se sont orientés dans l'agriculture, d'autres ont préféré faire le choix du commerce, de l'élevage et de BTP en vue de se (re)construire socialement et sortir non seulement de l'humiliation, mais honorer à nouveau leur famille désappointée. La déception profonde exprimée s'est révélée quelques mois plus tard, après l'obtention du financement²². En fait, une fois le financement acquis, c'est-à-dire la fourniture de la location du magasin et de quelques ressources matérielles à disposition ; la recherche d'opportunité, de marché devient un calvaire en raison d'un manque d'expérience ou se reposant sur quelques-uns des collaborateurs. Ainsi, face à d'autres entreprises bien constituées et organisées, cumulées d'une excellente maîtrise du terrain, les projets des nouveaux arrivants sont éprouvés et ne résistent pas à moyen et long terme. La dénonciation faite ici est le fruit de nombreuses frustrations qui n'est ni liée à la concurrence, ni à la compétition sur le terrain, mais surtout est inhérente au manque de suivi et de connexion entrepreneurial de la part de ces institutions. Ce qui aurait pu être à l'origine d'une assise, d'une autonomie et d'une durabilité des projets. Quelques migrants ont ainsi signalé ce fait à l'instar de E.²³ qui a affirmé ceci :

Quand vous coacher quelqu'un ou par exemple un groupe de personnes qui se lance dans la construction ; et que vous savez qu'ils viennent d'arriver, qu'ils n'ont rien ; par exemple la personne va vous dire que j'ai un bon marché, mais il faut que vous ayez un minimum pour commencer un chantier. Et puis nous on n'a pas ça, on fait comment, tu vois. Et puis il y aussi qu'ils ne nous ont pas soutenu dans les relations avec les opportunités pour qu'on puisse se faire la main. Pourtant ils ont des relations pour ça. Donc ils faut reconnaître qu'ils n'ont pas suivi les choses.

Cette insuffisance dans l'accompagnement sur le terrain représente dès lors l'une des pièces manquantes dans le dispositif organisationnel et institutionnel de réintégration.

3. Discussion

Cette étude a analysé les facteurs exogènes et endogènes à l'origine des défaillances du système de réinsertion socioéconomique des migrants ivoiriens de retour. Au compte des facteurs

²² Fourni en nature exclusivement, et qui selon certains enquêtés ne correspond pas à la somme préalablement demandée

²³ Âgé de 37 ans, Célibataire, résidant à Port-Bouët de retour depuis 2019 et exerçant dans l'agriculture

exogènes, le trop plein d'arrivée de migrants imprévus et la survenance de la COVID d'un côté ainsi que le privilège accordé aux projets communautaires excluant les compétences initiales et le manque de monitoring pour le compte des facteurs endogènes, de l'autre, n'ont pas donné les résultats de satisfaction escomptés. Dans le cas explicitement de l'analyse du mécanisme interne de réinsertion relativement au déséquilibre aspirations des migrants – offres organisationnels, une démotivation s'installe. Plusieurs études ont souligné la faillite de ces projets dûs au désintéressement à l'instar de celle de Flahaux. M.L. (2012, p.6) qui affirme que l'assistance a un effet généralement négatif sur la réinsertion économique des migrants (comme le fait d'être assisté par une ONG et de bénéficier d'un appui financier). Évoquant d'autres moyens d'émancipation socioéconomique que représentent ces projets, Diarra K. et Brou N. P. (2022, p.163) renchérissent que cette approche de financement des projets s'est avérée très peu rentable dans la stratégie de rétention des candidats à l'émigration d'autant plus qu'elle n'a pas permis à annihiler le réengagement dans l'émigration clandestine de ces bénéficiaires. Ces études confirment donc implicitement la prévisibilité de l'échec au regard de l'inconsidération exprimée par les migrants vis-à-vis des projets de ces ONG résultants à la fois d'un mode déconnecté de financement et celui d'orientation des projets.

Le suivi des projets financés et créés constitue également un autre talon d'Achille du processus de réintégration. L'ineffectivité de l'accompagnement dans les premiers pas du projet et l'absence d'opportunités relationnelles inscrivent perpétuellement les activités des migrants dans l'informel ; et donc contribuent à leur échec. Des faits similaires étudiés stipulent que 60 % des micro-projets réalisés par les migrants de retour concernent le secteur du « petit commerce informel » (OIM-Mauritanie, 2016, p.2) n'aboutissent pas, ou quand ils aboutissent ne contribuent que modestement à la satisfaction de certains besoins de la famille et du migrant sans pour autant être des activités durables dans le temps (Bassah A.V., 2015, p.13).

Conclusion

Cette étude a permis de mettre en évidence des failles du processus de réintégration socioéconomique des migrants ivoiriens de retour en Côte d'Ivoire. Indépendamment de l'encadrement du retour et des prises en charges résumées à travers l'assistance, la réception, la formation et le financement des projets à mettre au crédit des actions réalisées par les acteurs organisationnels et institutionnels, de nombreuses insatisfactions surgissent et affaiblissent cette volonté noblement affichée et exécutée relativement à cette réintégration. Une volonté qui s'est néanmoins transformée par la suite en des velléités de départ à nouveau exprimées par ces

personnes volontaires de retour en Côte d'Ivoire²⁴ et qui pour certains ont fini par se concrétiser à travers une série de ré-émigration²⁵. Un insuccès de l'ensemble du mécanisme organisationnel et institutionnel de réinsertion des ivoiriens de retour et par voie de déduction une désillusion béante d'une politique d'externalisation sont à relever aussi bien pour l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne en général et singulièrement pour la Côte d'Ivoire. Par conséquent, bien qu'on note aujourd'hui une évolution dans la prise en charge des migrants de retour dans le cadre d'un nouveau programme²⁶, ne serait-il pas judicieux de (re)considérer l'approche démocratique ou collective par le prisme de la triangulaire relationnelle : Organisation (y compris les associations) – Institution étatique (centrale et délocalisée) – Migrants, comme alternative plausible et fiable dans la résolution efficace de cette problématique ?

Références bibliographiques

- BACON Lucie et ROBIN Nelly, 2018, *État de l'art, les causes profondes de la migration irrégulière dans la région du Processus de Rabat*, Rapport d'étude, ICPMD, p.23.
- BAMBA Lassiné, 2022, « La réinsertion économique et sociale des migrants de retour en côte d'ivoire : une innovation sociale possible pour la microfinance ? », *International Journal of Humanities and Social Science Invention (IJHSSI)*, n°11, pp. 54-68.
- BASSAH Atsu Venunye, 2023, « Les retours volontaires » de l'OIM à partir du Niger : un dispositif approprié par les migrants ? », *L'Espace Politique* [En ligne], (46) : 1-21.
- CARLIER Jean-Yves, CRÉPEAU François, 2017, « De la 'crise' migratoire européenne au pacte mondial sur les migrations : exemple d'un mouvement sans droit ? ». In: *Annuaire français de droit international*, n°63, pp.461-499.
- CROS Solène, ALTAI CONSULTING, 2021, *Mécanisme de suivi & apprentissage tierce partie du fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique*, Rapport final Côte d'Ivoire, p.51.
- DIARRA Krikou et BROU Noël Pacôme, 2022, « Parcours migratoires et défis de réinsertion des émigrés irréguliers de retour en Côte d'Ivoire », *Revue N'Zassa*, n°9, pp.156-167.
- FLAHAUX, Marie-Laurence, 2012, *L'effet des appuis institutionnels après le retour sur la réinsertion des migrants au Sénégal et en RD Congo*, Conférence de l'AIDELF sur la démographie et les politiques sociales, DIAL, p. 13.

²⁴ Certains interrogés veulent repartir

²⁵ Selon un responsable d'association enquêtés, près de 70% des migrants de retour dans le cadre du projet FFUE-OIM, ont à nouveau pris le départ en direction de la Tunisie ou du Maroc.

²⁶ Lancée en Août 2022, le Programme de Protection, de Retour et de Réintégration des Migrants en Afrique Subsaharienne (MPRR-SSA) est financé par l'UE et exécuté par l'OIM.

NANQUETTE Aude, 2020, *Migration irrégulière et vulnérabilité des migrantes ivoiriennes de retour*, Étude OIM, Organisation Internationale pour les Migrations, p.10.

NDIONE Babacar et LOMBARD Jérôme, « Diagnostic des projets de réinsertion économique des migrants de retour : étude de cas au Mali (Bamako, Kayes) », *Revue européenne des migrations internationales*, n°1, p.25.

OIM, 2016, *L'Assistance au Retour Volontaire-et à la Réintégration ARVR*, Rapport OIM Mauritanie, p.2.

OIM, 2017, *Rapport de Profilage des migrants ivoiriens*, Rapport, Organisation Internationale pour les Migration, p. 19.

OIM, 2018, *Initiative Conjointe Union Européenne – Organisation Internationale pour les Migrations pour la Protection et la Réintégration des Migrants en Côte d'Ivoire*, Rapport Anniversaire FFUE-OIM, Organisation Internationale pour les Migrations, P. 23.

PROCESSUS DE RABAT, 2016, *Le retour, la réadmission et la réintégration*, Rapport de réunion thématique, p.18.

THIOLLET Hélène, 2024, « Externalisation. Comprendre la diplomatie migratoire de l'Europe », hal- 04738209v3, p.9.

VOLOSSATCH Karolina, 2021, *L'externalisation de la politique migratoire européenne à travers le développement des « hotspots » à l'étranger : le difficile transfert en Tunisie*, Département Science politique, Université de Lille, p.72.